

Conditions Générales de Vente

Article 1 : Objet

Le présent document définit les conditions dans lesquelles L'établissement La Canopée réalise pour une personne physique ou morale qui commande (« le Client ») une prestation et/ou met à disposition un espace de travail ou de réception.

Le Client peut, préalablement à sa commande, prendre connaissance sur le site internet de La Canopée (www.lacanopee.work) ou sur la brochure de La Canopée, des caractéristiques principales de la prestation et/ou espace de travail ou de réception qu'il envisage de commander ainsi que des prix, conformément à l'article L. 111-1 du code de la consommation. Les prix pratiqués par la Canopée sont ceux stipulés sur le site internet et sur la brochure. Ils peuvent être amenés à varier et le Client peut ne pas donner suite à la prestation dont les termes sont modifiés.

Chaque commande d'une prestation ou d'un espace de travail ou de réception est régie par les Conditions Générales de Vente applicables à la date de ladite commande.

En validant la commande, le Client certifie avoir lu et accepté les présentes Conditions Générales de Vente et s'engage à les respecter.

Toute commande d'une prestation et/ou d'un espace de travail ou de réception auprès de La Canopée vaut acceptation des prix et descriptions des prestations proposées.

Les prix sont exprimés en Euros TTC ou HT, avec une TVA de 20%, 10% ou 5,5% selon les prestations. En cas de modification de TVA, celle-ci s'imputera au Client.

Article 2 : Prestations

- **Coworking :**

Pour toutes prestations de Coworking, le Client bénéficie d'un poste de travail non attribué appelé « nomade » dans les zones dites « open-space ». L'utilisation de ces espaces est sans réservation et dépend de la disponibilité.

Les forfaits semaine et mois sont personnels et nominatifs. Le forfait mois comprend dans le prix un accès à un casier sécurisé.

Les forfaits comprenant un volume d'heures peuvent être utilisés par tous les collaborateurs d'une même société ainsi que par un utilisateur accompagnant le client bénéficiant du forfait. Les utilisateurs de forfaits heures peuvent souscrire en supplément à un casier sécurisé via un abonnement mensuel.

La Canopée remet un cadenas à code pour l'utilisation des casiers. La Canopée décline toute responsabilité en cas de manquement de l'utilisateur (casier mal fermé...). Il est préconisé de ne pas laisser d'objets de valeur dans le casier.

Les boissons chaudes sont comprises dans les tarifs annoncés pour le coworking.

- Réservation de salles

Les salles de réunion peuvent être réservées pour travailler en équipe. Leur utilisation est temporaire (selon les horaires de réservation choisis) et ne constitue pas un lieu de travail quotidien continu.

Les boissons chaudes sont comprises dans les tarifs annoncés pour les réservations de salle.

- Privatisation du lieu

Une partie du lieu peut être réservé partiellement ou en totalité en journée ou en soirée. La Canopée se réserve le droit de laisser l'accès à ses clients. Dans le cas contraire, La Canopée informerait préalablement ses clients sur son site internet.

- Services annexes

L'établissement propose l'accès à des services informatiques payants (tels que l'impression, la copie, la numérisation de documents...) ainsi qu'à des services de restauration payants.

Article 3 : Horaires et durée

La durée de l'accès à l'espace de travail ou de réception sera conforme aux horaires convenus au moment de la réservation ou à défaut aux horaires d'ouverture de La Canopée (du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi sur demande (uniquement pour une privatisation)).

En cas de réservation en dehors des horaires d'ouverture, La Canopée se réserve le droit d'appliquer un supplément tarifaire.

L'arrivée et le départ devront intervenir selon le créneau horaire convenu lors de la réservation. Pour tout dépassement d'horaires non prévu, un supplément sera facturé selon la durée de dépassement.

Les forfaits comprenant un volume d'heures sont valables sans limite de durée.

Il est en outre précisé que la durée de validité d'un forfait une journée est d'une journée de 9h à 19h.

La durée de validité d'un forfait de coworking d'une semaine est de 5 jours consécutifs à compter du 1^{er} jour de souscription, sur les horaires d'ouverture de l'établissement.

La durée de validité d'un forfait de coworking d'un mois (poste nomade) est d'un mois de date à date à compter du 1^{er} jour de souscription, sur les horaires d'ouverture du lieu.

Les clients ayant souscrit au forfait semaine ou mensuel (poste nomade) pourront renouveler leur forfait à la fin de la période.

Il est précisé que l'établissement pourra fermer 4 semaines au total sur l'année (période estivale et/ou période de fêtes de fin d'année) hors jours fériés.

Article 4 : Devis

Tout demande en dehors de l'offre détaillée sur le site internet et sur la brochure de La Canopée fera l'objet d'un devis prévoyant les prestations retenues par le Client, les dates, le nombre de personnes et le prix.

Le devis est établi sur la base des déclarations effectuées par le Client qui certifie leur exactitude.

Lorsqu'il est réalisé un devis par La Canopée, le Client en acceptant le devis appose la mention « bon pour accord + signature » et reconnaît explicitement son obligation de paiement de l'intégralité du prix à la commande.

Il peut effectuer le règlement par virement bancaire, carte bancaire ou espèces (en se rendant sur place). La réservation sera confirmée par La Canopée par mail sur l'adresse mail communiquée par le Client, à réception du bon pour accord signé par le Client et à l'issue du processus de paiement.

Toute prestation supplémentaire demandée par le Client au cours de la réalisation de la prestation ou non prévue au devis fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Article 5 : Conditions de réservation et règlements

Pour la prestation « Coworking » (cf article 2), il n'y a pas de réservation possible. Le paiement s'effectue directement sur place à la fin de la durée d'utilisation pour la catégorie « La Petite » et à la commande du forfait pour les catégories « L'Entre deux » et « La Grande ».

Le paiement pourra s'effectuer sur place par carte de crédit ou espèces. Il est précisé que le Coworking est facturé au temps de présence pour un minimum d'un quart d'heure. Le quart d'heure entamé est facturé.

Pour la prestation « Réservation de salles », le Client procèdera à la réservation soit en ligne sur le site internet de La Canopée soit en envoyant un mail, par téléphone ou directement sur place.

La réservation n'est ferme et définitive qu'après confirmation du paiement. Le paiement pourra s'effectuer en ligne sur le site internet par carte de crédit ou par virement (références à préciser), carte de crédit ou espèces sur place.

Pour la prestation « Privatisation », le Client procédera à la réservation soit en envoyant un mail, par téléphone ou directement sur place. Toute réservation doit intervenir minimum 10 jours à l'avance.

La réservation n'est ferme et définitive qu'après confirmation du paiement. Le paiement pourra s'effectuer par virement (références à préciser), carte de crédit ou espèces sur place.

En cas de réservation pour les prestations « réservations de salle » et « privatisation » d'un montant supérieur à 750€, il est accepté un acompte de 50% du montant total du devis accepté pour bloquer la réservation. Le solde sera dû le jour de la prestation au plus tard.

Concernant la facturation, La Canopée pourra émettre une facture Pro Forma pour faciliter le paiement. Le client recevra la facture définitive une fois le paiement reçu.

Il est précisé que le Client s'engage, lors de la réservation, sur un nombre de participants.

Si le nombre de participants venait à augmenter après la réservation et le paiement, La Canopée se réserve le droit de facturer au Client un supplément pour la réalisation de la prestation supplémentaire liée à l'augmentation du nombre de participants.

Le nombre de participants maximum dans un espace de travail ou de réception de la Canopée est indiqué sur le site internet www.lacanopee.work ou sur la brochure de La Canopée. Le Client ne pourra pas excéder ce nombre.

Si le nombre de participants dépasse le nombre maximum indiqué sur le site ou la brochure, La Canopée proposera au Client une solution alternative. A défaut d'accord du Client quant à ce changement, La Canopée conservera des frais d'annulation selon les mêmes modalités qu'en cas d'annulation (cf ci-après Article 6 : Conditions d'annulation).

Si le nombre de participants venait à diminuer après la réservation, le prix facturé resterait inchangé.

Il est précisé que toutes les prestations peuvent être annulées par La Canopée en cas de défaut de paiement sans réclamation possible du Client.

Enfin, tout retard de paiement au-delà du jour de la prestation ou de la date d'échéance de la facture entrainera des intérêts de retard au taux annuel de 10% l'an, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€.

Article 6 : Conditions d'annulation

En cas d'annulation par le Client ou si le Client ne se présente pas le jour de la réservation, quelle qu'en soit la cause, La Canopée conservera en guise de frais d'annulation :

Pour les réservations dont le montant est inférieur à 750 € TTC :

- Plus de 3 jours ouvrés avant la réservation : sans frais.
- Entre 0 et 3 jours ouvrés avant la réservation : 100 % du prix TTC.

Pour les réservations dont le montant est supérieur à 750 € TTC :

- Plus de 6 jours ouvrés avant le début de la réservation : sans frais.
- Entre 6 jours et 3 jours ouvrés avant la réservation : 50 % du prix TTC.
- Entre 0 et 3 jours ouvrés avant la réservation : 100 % du prix TTC.

Dans le contexte sanitaire actuel dû à l'épidémie de Covid-19 et en cas de mesures gouvernementales restrictives (confinement, fermeture, interdiction des rassemblements professionnels), le Client bénéficiera d'un avoir sans limitation de durée du montant réglé.

Dans le cadre d'une annulation du seul fait de La Canopée, le montant de la réservation sera remboursé au Client.

En cas de défaillance d'un prestataire externe ne pouvant réaliser sa prestation, la responsabilité de La Canopée ne saurait être recherchée par le Client.

Cependant, La Canopée s'engage à fournir les meilleurs efforts pour proposer d'autres prestataires disponibles dont les critères se rapprochent au mieux de la prestation initiale dans les limites de l'offre existante sur le site internet ou la brochure de La Canopée.

Le Client peut librement accepter ou refuser l'/les alternative(s) proposée(s).

Dans le cas où le Client la/les refuse, La Canopée s'engage à rembourser la prestation externe, ainsi que toute autre somme payée au titre d'une prestation réservée non réalisée. En tout état de cause, la responsabilité de La Canopée est limitée au montant des sommes reçues au titre des prestations mises en cause et à l'exclusion de tous dommages indirects, manque à gagner, perte de chance ou bénéfices escomptés par le Client, et/ou de toute autre conséquence financière résultant d'actions éventuellement intentées par des tiers à l'encontre du Client. Cette stipulation ne s'appliquera pas à une responsabilité que la loi interdit d'exclure ou de limiter.

Article 7 : Rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client Consommateur (à l'exclusion du professionnel) dispose d'un délai de 14 jours à compter de la date de conclusion du contrat de prestation de services, pour se rétracter du présent contrat sans donner de motif et demander le remboursement de tous les paiements faits sans pénalité.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à La Canopée sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration (par exemple, lettre postale ou mail).

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit de transmettre la décision de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

La Canopée accusera réception par mail de la rétractation exercée par le Client.

La Canopée procèdera au remboursement des sommes en cause sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter du jour où La Canopée est informée de la décision du Client de rétractation du présent contrat. Il sera procédé au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf si La Canopée et le Client conviennent expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

Si le Client réserve une prestation ou un espace de travail ou de réception moins de 14 jours calendaires avant la date de la Location et se rétracte moins de 3 jours ouvrés avant la réalisation de la prestation, il devra payer à La Canopée un montant équivalent aux frais engagés en vue de la réalisation de la prestation jusqu'au moment où le Client a informé La Canopée de sa rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

Article 8 : Responsabilité pour l'utilisation du lieu

Le Client s'engage à restituer le lieu dans l'état où il lui a été mis à sa disposition.

En cas de dégradation des lieux loués par le Client, les frais de remise en état lui seront intégralement facturés.

En cas de litiges entre La Canopée et le Client à ce sujet, la partie la plus diligente prendra les mesures nécessaires décrites à l'article 15 "Loi applicable – Contentieux" ci-après.

Article 9 : Interdiction de fumer et devapoter

Conformément au décret n° 92-478 du 29 mai 1992 et la loi du 1er janvier 2008, il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif ainsi que de vapoter.

Article 10 : Responsabilité du Client

Le Client est seul responsable des dommages corporels et/ou matériels causés par lui et par ses participants dans l'enceinte du lieu.

Le Client s'engage à veiller au respect des conditions générales de ventes et des règles de bienséance par ses participants et à leur rappeler ces règles.

Le règlement intérieur de l'établissement est affiché dans le lieu.

Le Client sera seul responsable du paiement de tous dommages et intérêts, contravention ou autre pénalité liée au non-respect de ces règles.

Il est rappelé qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle

a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, et ce quelle que soit l'heure du jour et de la nuit.

Si le Client venait à ne pas respecter ces règles, l'établissement se réserve le droit de mettre fin à la prestation sans aucune réclamation de sa part.

Article 11 : Clause d'exonération de responsabilité

La Canopée exclut toute responsabilité pour tout dommage ou vol à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte du lieu.

Le Client doit souscrire une assurance de responsabilité civile couvrant sa responsabilité pour les dommages aux personnes et/ou aux biens que le Client ou ses participants sont susceptibles de causer dans l'enceinte du lieu.

Article 12 : Faculté de résiliation unilatérale par La Canopée

La Canopée se réserve le droit de résilier sans préavis ni indemnité toute réunion à caractère politique, déclarée ou non, ainsi que toutes prestations dont l'objet s'avérerait incompatible avec la destination des lieux loués, ou contraire aux bonnes mœurs ou susceptible de troubler l'ordre public.

Dans ces circonstances, La Canopée s'engage à restituer la totalité des sommes perçues pour les prestations qu'elle annule.

Article 13 : Non validation partielle et renonciation

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Le fait pour La Canopée de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 14 : Données personnelles

La Canopée s'engage à traiter les données à caractère personnel nécessaires à la bonne gestion des relations contractuelles avec le Client et obtenues auprès de celui-ci dans le respect le plus strict de la législation sur la vie privée, conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés en date du 6 janvier 1978 modifiée.

Il est précisé que l'établissement, pour des raisons de sécurité, est placé sous vidéo-surveillance.

Le Client a accès aux Conditions Générales d'Utilisation sur le site internet www.lacanopee.work.

Le Client peut obtenir communication de ses données auprès de La Canopée et exiger, le cas échéant, la rectification, ou s'opposer à leur utilisation à l'adresse suivante : hello@lacanopee.work.

Article 15 : Loi applicable - contentieux

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

Le Client devra formuler toute éventuelle réclamation dans les quinze (15) jours suivant la réalisation de la prestation.

Si les parties ne parviennent pas à une solution amiable, les litiges ou différends nés de l'interprétation ou l'exécution des différents articles de ces Conditions Générales de Vente seront de la compétence exclusive des tribunaux de Paris ou de tout autre tribunal compétent si le client est un consommateur.

En outre, dans le cadre de relations professionnelles, en cas d'action judiciaire ou toute autre action en recouvrement de créances par La Canopée, les frais de sommation, de justice, ainsi que les honoraires d'avocat et d'huissier, et tous les frais annexes seront à la charge du client fautif, ainsi que les frais liés ou découlant du non-respect par le client des conditions de paiement.